Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-212901433-20251127-12EQUI-DE

COMMUNE DE MAHALON
(Finistère)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 14
. en exercice : 14
. présents : 10
. votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de MAHALON (Finistère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Bernard LE GALL, Maire de Mahalon.

Date de convocation : 19 novembre 2025

Présents : LE GALL Bernard, BETROM Raymond, KÉROURÉDAN Myriam, DUQUESNE Annick, CELTON Fabien, PERON Marie-Hélène, LE BRUN Raphaël, LE GALL François, LE CORRE Marie-Renée, BARIOU Tanguy, PERON Marie-Hélène.

Absents : CLAQUIN Marion, DARCHEN Martine, FAILLARD Anthony, SOUBEN René, excusées.

Secrétaire : BARIOU Tanguy

12- VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU HAMEAU DE ROZAVEN

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de prendre une délibération pour le versement d'une subvention de 10 517.92 euros du budget principal au budget lotissement Hameau de Rozaven.

Le conseil municipal autorise le Maire à verser la subvention d'équilibre d'un montant de 10 517.92 €.

Fait et délibéré, le 27 novembre 2025
A Mahalon, le 02 décembre 2025

Le Maire,
Bernard LE GALL

MAIRIE DE MAHALON (Finistère)